

# PLAN IODE

## ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

### procédure de perception

**Priorité aux femmes enceintes, aux nourrissons, aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes jusqu'à 20 ans.**

Distribution via les centres de distribution communal, ceux-ci correspondent aux bureaux de vote

#### **Pour les habitants inscrits sur les listes électorales**

Le chef de famille ou son représentant se munie :

- de sa carte d'identité
- du livret de famille

se rend au bureau correspondant à son bureau de vote

#### **Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales**

Le chef de famille ou son représentant se munie :

- de sa carte d'identité
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

se rend au bureau de distribution le plus proche

#### **Pour ceux qui résident temporairement chez de la famille ou des amis**

Le chef de famille ou son représentant se munie :

- de sa carte d'identité
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

se rend au bureau de distribution le plus proche accompagné par un membre (majeur) de la famille qui les héberge

# Répartition des bureaux



**A** Bureau 1, 9 & 10  
Salle Arnaud Bonin

**B** Bureau 2  
Salle Sully

**C** Bureau 3  
Salle Générations

**D** Bureaux 4 et 5  
Maison des Associations

**E** Bureaux 6 et 7  
Nouvel ALSH

**F** Bureau 8  
Salle Goalou

**B**

- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 1** situé à la **Salle Arnaud Bonin (Espace Jeunes)**
- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 2** situé **Salle Sully**
- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 3** situé à l'**Espace Générations**
- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 4** situé à la **Maison des Associations**
- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 5** situé à la **Maison des Associations**
- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 6** situé à l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 7** situé à l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
- Si la rue de votre domicile est surlignée en  , vous voterez au **Bureau 8** situé **Salle Goalou**

# bordereau de remise

Département de la Côte-d'Or  
Arrondissement de Dijon

Commune de Saint-Apollinaire

## DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DE DISTRIBUTION D'IODE STABLE

# BORDEREAU DE REMISE DES COMPRIMÉS A LA POPULATION

L'ingestion de comprimés d'iode stable permet à la glande thyroïde de concentrer cet iode non radioactif et de limiter notablement l'exposition de cet organe aux iodes radioactifs lorsqu'ils sont inhalés.

**Les nourrissons, les enfants, les adolescents, les jeunes adultes de moins de 20 ans ainsi que les femmes enceintes ou allaitantes sont des populations prioritaires pour recevoir des comprimés d'iode.**

### A REMPLIR PAR LE BÉNÉFICIAIRE

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Allergie connue à l'iode (cocher la case utile)  OUI  NON ---

Composition de la famille	Nombre de personnes	Comprimés à 65mg
Adultes de 20 à 40 ans		2 comprimés
Jeunes de 12 à 20ans		2 comprimés
Enfant de 3 à 12 ans		1 comprimé
Enfant de 1 mois à 3 ans		½ comprimé
Nouveau-né jusqu'à 30 jours		¼ comprimé

Signature du bénéficiaire attestant l'exactitude des informations et la réception des comprimés d'iode :

### A REMPLIR PAR L'AGENT DISTRIBUTEUR

NOM : \_\_\_\_\_  
Date de remise : \_\_\_\_\_

Nombre de comprimés par tranche	
<b>Total comprimés</b>	

Signature de l'agent distributeur

• Feuille blanc ➡

bénéficiaire

feuille bleu ➡

Archives mairie

## Consignes d'utilisation des comprimés d'iode dosés à 65 mg

Veillez lire attentivement l'intégralité de ce document avant de prendre un comprimé d'iode

En cas d'accident nucléaire, des rejets d'iode radioactif dans l'air peuvent se produire. Les comprimés d'iode stable (iodure de potassium) protègent la glande thyroïde contre les effets de l'iode radioactif, pendant 24 heures.

### QUAND ?





Pour être efficaces les comprimés d'iode doivent être pris au bon moment.

**Absorber les comprimés d'iode UNIQUEMENT SUR ORDRE DU PREFET**

(relayé par radio, TV, véhicules avec haut-parleur...)

### COMMENT ?

Dissoudre les comprimés d'iode dans une boisson, ou les avaler directement, **en 1 prise**.

	<b>Adulte (y compris femmes enceintes et allaitant) et enfants de plus de 12 ans :</b> 2 comprimés d'iode
	<b>Enfant de 3 à 12 ans :</b> 1 comprimé d'iode
	<b>Enfant de 1 mois à 3 ans :</b> 1/2 comprimé d'iode
	<b>Enfant de moins de 1 mois :</b> 1/4 de comprimé d'iode

Après dissolution du comprimé d'iode dans une boisson (eau, lait, jus de fruits), la solution obtenue ne peut être conservée et doit être prise immédiatement. Cette dissolution permet de diminuer le goût métallique.

<b>Contre-indications</b>	<i>En dehors d'une allergie connue et de quelques pathologies immunologiques préexistantes rarissimes (dermatites herpétiformes ou vascularites hypo complémentaires), il n'y a pas de contre-indications à l'administration d'iodure de potassium.</i>
<b>Précautions d'emploi</b>	<i>Si vous avez eu une réaction anéreuse lors d'une injection d'un produit iodé de contraste radiologique, de l'emploi d'un antiseptique à base d'iode sur la peau, ou de la consommation de poissons, de crustacés ou de mollusques, ainsi que chez les sujets porteurs de goitres anciens, un avis médical est souhaitable avant la prise de comprimés d'iode. Il est recommandé que les femmes enceintes ou allaitant, les nourrissons et enfants de moins de un an, les personnes ayant un antécédent ou une pathologie thyroïdienne en cours, consultent un médecin après la prise de comprimés d'iode, dès que la situation le permettra.</i>
<b>Interactions avec d'autres médicaments</b>	<i>Si vous devez prendre un médicament antiacide, vous devez différer la prise de ce médicament d'au moins deux heures après la prise d'iode, car il peut réduire l'efficacité de l'iode.</i>
<b>Effets indésirables</b>	<i>Il peut exceptionnellement être observé des effets indésirables, notamment : poussées de fièvre, douleurs articulaires, éruptions cutanées transitoires et spontanément régressives, réactions allergiques (œdème, trouble respiratoire). En cas de manifestation d'effets indésirables, demandez un avis médical.</i>

### AUTRES ACTIONS DE PROTECTION

D'autres actions de protection contre les risques liés aux rejets radioactifs pourront être prescrites par le préfet :

- La mise à l'abri et à l'écoute des médias à l'intérieur d'un bâtiment en dur, en fermant les portes et les fenêtres et en arrêtant les ventilations mécaniques.
- L'évacuation, en fonction de l'importance des rejets et de l'évolution de la situation.

**Dans tous les cas, vous devez garder les comprimés d'iode à portée de main.**